

LA TRANSE

Ses états, ses usages, du passé au présent. Son avenir.

Jean-Yves ANEZO

Musée Vodou Strasbourg. Jeudi 25 février 2016- corrigé mai 2018.

“Gbé-me e mi fò
de le nu budo we »

Cette vie ou nous nous sommes éveillés

Est une chose de mystère

Gedegbe (chant) - Dernier Bokono royal du Royaume du Dahomey-
In : La Géomancie à l’Ancienne côte des Esclaves-Bernard Maupoil-

1° UNE PRATIQUE UNIVERSELLE

- **Introduction.**

Avant d’aborder le sujet de la transe, des différents états de trances, on ne peut s’abstenir de passer par l’étape des définitions en nous appuyant sur les différents auteurs qui ont étudié cette pratique à travers le monde.

Dans le cas des rituels vodou utilisés par les peuples des pays du golfe de Guinée, nous serons en mesure d’en mieux comprendre le sens et donc de mieux comprendre quel type de transe y est mise en œuvre.

En premier lieu, il convient de rappeler que l’usage par toutes les sociétés humaines de l’un ou l’autre de ces états, témoigne de l’universalité de cette pratique et du fonctionnement neurophysiologique du cerveau humain. Ce n’est donc pas un hasard si les psychiatres et neurophysiologistes se penchent sur le sujet. Le regard de l’ethnopsychiatre tiendra compte des éléments d’influences historiques, mythiques, culturels ou de socialisation que peut décrire l’ethnologie. (cf. R. Bastide dans son Essais datant de 1972 : « Le rêve, la transe et la folie ». Faisait appel à la convergence des travaux de recherche des psychiatres, psychologues et ethnologues).

Dans le temps dont nous disposons, nous essayerons d’apporter, un cadre de base, des éléments, dont nous savons qu’ils ne sauront répondre à toutes les interrogations.

- **Préhistoire, histoire.**

Les représentations préhistoriques que l’on a découvertes dans les grottes occupées par nos ancêtres de la préhistoire en Afrique, en Amérique et en Europe évoquent déjà clairement des pratiques que Jean Clottes et David Lewis-Williams décrivent et analysent comme des pratiques chamaniques dans la première partie de leur ouvrage : « Les chamanes de la préhistoire ».*

Les témoignages des auteurs de la Grèce antiques (Les Bacchantes d’Euripide) apportent également un éclairage assez complet des usages de la transe, notamment lors des rituels dédiés à Dionysos et des débordements divins sanglants des Bacchantes et des Ménades (cf. également : Monique Halm-Tisserant. Université de Strasbourg. La ménade « tueuse » et le lancer de l’Ômophagion. Kentron, 14, 1998, pp.63-86.).

Que nous dit Madame Halm-Tisserant : « ...on décèle en effet, dans le transport ménadique, la plupart des comportements et des signes pathologiques propres à la maladie « sacrée » et aux trances collectives étudiées en Afrique. »

- **Universalité.**

On peut donc affirmer avec certitude que l'usage des états de transe est ancré de manière universelle dans l'histoire de l'humanité.

L'histoire rapporte des cas de transe collective comme à Strasbourg en 1518 et au XVIIIe siècle : « les possédés de Loudun » qui ont marqué les esprits de leur époque.

De nos jours nous pouvons, d'un continent à l'autre, observer ces pratiques avec leurs différences, leurs nuances religieuses, sociales, et culturelles chez tous les peuples de la planète.

*Citons parmi d'autres : Les Raglaï *du Vietnam, les Hmong de Chine et du Laos, les musulmans soufis du Maroc, les chrétiens orthodoxes Chlustes de Russie, les Yoruba, Fon, Bantous d'Afrique de l'ouest, les ascètes indiens, les Haoussa du Niger, les Amhara d'Ethiopie, les adeptes des Candomblés du Brésil et du vaudou Haïtien, les tribus amérindiennes d'Amérique du sud, les peuples toungouse, Kyzyl en Sibérie, les Inuit, le groupe sakalava de Madagascar et des Comores etc. ... La liste est longue et non exhaustive n'est-ce pas ?*

L'Amérique du nord et l'Europe ne sont pas à l'écart de cette pratique qui s'exprime toujours notamment dans les usages de certains évangélistes...

- **Définitions.**

On distingue maintenant que les mythes, les cultures, les religions, l'organisation sociale et, nous l'évoquerons plus loin, la gestion différenciée selon les groupes humains des troubles psychiatriques, influencent notablement les caractéristiques pratiques que prennent les formes des états modifiées de consciences.

Après ces quelques rappels, venons en aux définitions qui nous permettront d'apporter un peu plus de clarté, de caractériser les différents états de la transe (Tout en ayant à l'esprit la pluralité des caractéristiques qui peuvent être décrites et que nous ne pourrions détailler ici).

Quand on parle communément de transe on y associe des images de danses, de convulsions, de musiciens, parfois de violences. On pense qu'il s'agit d'un phénomène ne touchant que les peuples dit « primitifs » et que dans nos sociétés occidentales et modernes nous en sommes très éloignés.

L'aspect religieux est bien souvent mis en avant et laisse échapper tous les autres sens, fonctions, influences collectives et culturelles, dérèglements psychiatriques que pourtant, il convient de ne pas occulter.

Nous allons nous appuyer sur les travaux de l'ethnomusicologue Gilbert Rouget, à qui l'on doit dans son ouvrage « La transe et la musique » une classification claire de ce qu'on appelle les états de « conscience altérée ». On verra que certains de ces états n'altèrent pas seulement la conscience mais vont jusqu'à en occulter complètement le fonctionnement sans pour cela en altérer la nature. Pour ce qui nous concerne, et pour cette raison, les termes « d'état de conscience modifiée » (EMC), unanimement employés aujourd'hui, nous paraissent plus appropriés.

Donc selon G. Rouget les états de transe peuvent se classer et se définir de cette manière :

1° La transe extatique : *(Grands mystiques chrétiens, Thérèse d'Avila, Marabouts Wolof du Sénégal...)*

Qui s'obtient dans le silence, la solitude et l'obscurité. Il n'y a pas de crise physique, les fonctions sensorielles sont éteintes. Elle procure des hallucinations et le souvenir post-extatique est présent.

2° Les trances chamanique et de possession :

Qui s'obtiennent avec le concours d'un groupe dans le bruit et le mouvement. Son paroxysme s'exprime par une crise parfois violente et par une exacerbation des sens.

Celles-ci peuvent donc être dissociées selon les fonctions qui leur sont propres.

a) *La transe chamanique (Le mot « chaman » vient du peuple sibérien Toungouze) qui se distingue par le voyage au pays des dieux ou des ancêtres lequel permettra d'interroger les /la divinité, l'esprit, l'ancêtre.*

b) *La possession, qui se distingue par l'abandon de l'esprit et du corps à la divinité qui pourra de cette façon s'exprimer : Elle se caractérise par une amnésie totale de l'évènement. Il n'y a pas de phase hallucinatoire.*

On dit dans le cadre de la possession que « Le Dieu chevauche l'humain », ce sont les « bari » des génies Haouka du peuple Sonray ... Les adeptes calquent leurs actes sur ce que la divinité représente dans la croyance mythique et religieuse. Il en va ainsi pour les adeptes du vodou Kokou qui miment de se balafrer avec leurs couteaux. De semblables comportements illustrent les cérémonies en l'honneur de Mami Wata, vodou de la mer, où la possédée rampera avec véhémence ; de Sakpata, vodou de la terre ou le possédé exprimera la présence du Vodou en se roulant par terre.

On peut aussi citer le cas remarquable des Haouka du Niger qu'a décrit Jean Rouch. Ils miment dans la transe les personnages d'une administration coloniale mi- britannique, mi- française, possédés par la femme du médecin chef ou par le génie du gouverneur ...

Dans les deux cas (transe chamanique et possession) les individus en transe doivent bénéficier de l'assistance bienveillante du groupe pour éviter les débordements qui pourraient avoir des incidences néfastes sur le groupe lui-même ou sur la personne qui est en état de possession.

On ne saurait trop insister sur le caractère dangereux de cet état s'il n'est pas contrôlé par une ou des personnes extrêmement compétentes et mettre en garde contre les charlatans ...

G. Rouget défini ainsi les caractéristiques de la transe :

-Gilbert Rouget.1990. Gallimard. La transe et la musique. p.57.58-

« La personne en transe se reconnaît donc à ce que :

- 1) elle n'est pas dans son état habituel ;*
- 2) sa relation avec le monde qui l'entoure est perturbée ;*
- 3) elle est en proie à certains troubles neurophysiologiques ;*
- 4) ses facultés sont-réellement ou imaginaiement-accrues ;*
- 5) cet accroissement se manifeste par des actions ou des conduites observables du dehors. »*

Attention donc à ne pas considérer, par une sorte de raccourci pratique, tous les états de consciences modifiées comme étant des états de transe d'une part, d'opposer chamanisme et possession d'autre part.

2° NECESSITE DE BIENVEILLANCE

- **La transe et l'hypnose.**

Nous l'avons vu les états modifiés de conscience (EMC) sont divisibles en sous-groupes distincts. Nous avons défini l'extase, les trances chamaniques et de possessions clairement socialisées. Abordons maintenant le cas de l'hypnose.

L'état hypnotique peut-être également considéré comme un EMC.

En conséquence :

1/ L'état modifié de conscience ne nécessite pas forcément d'être dans cet état de transe reconnaissable fixé précédemment par Gilbert Rouget.

Nous nous trouvons tous, très fréquemment en état modifié de conscience bien que, là encore, les prédispositions soient différentes d'un individu à l'autre, dans notre quotidien, lorsque nous nous déconnectons du temps présent, des interactions habituelles de la réalité environnante, des stimuli ordinaires de nos sens...

Dans notre sommeil cet état s'exprime aussi par le rêve. Tout un chacun sait maintenant à quel point le sommeil et le rêve sont des états nécessaires au bon fonctionnement neurophysiologique de nos cerveaux.

Dans la partie de l'Afrique qui nous occupe, les adeptes du vodou assimilent le rêve à la parole des dieux ou des ancêtres.

2/ L'état de transe ne nécessite pas obligatoirement d'être en état d'hypnose.

L'hypnose nécessitera une acceptation individuelle :

Soit de s'y préparer et de l'atteindre soit même volontairement.

Soit de l'atteindre par l'intervention d'une autre personne en lui laissant le soin de la préparation.

Ce n'est pas forcément le cas de certains états de transe bien que dans la pratique vodou une initiation parfois longue des adeptes prépare à la possession.

- **Contrôle et bienveillance, soins.**

Le contrôle de l'état d'hypnose par l'intervention suggestive d'un « opérateur » bienveillant (ce préalable est important) pourra aller, jusqu'à traiter des troubles ou des états d'inconforts psychologiques ou physiques par l'introspection inconsciente du patient. (Observation inconsciente de sa propre conscience...)

En état d'hypnose on peut également constater des manifestations de rigidité musculaire, de paralysie, d'anesthésie...

Georges Lapassade écrit dans « l'homme et la société » à propos du colloque de Tours, en 1972, sur la possession p.239. : « ...la possibilité d'entrer en transe, sinon d'être possédé, est quelque chose qui sommeille encore, peut-être en chacun de nous et qui peut être réveillé. »...

On peut conclure que l'état d'hypnose provoqué par soit même (auto hypnose) ou par un intervenant (hypnotiseur ou hypno thérapeute) est un état modifié de conscience qui peut ou non mener aux formes de trances qui ont été définies précédemment.

3° LA RENCONTRE AVEC L'INVISIBLE

- **L'expression d'un désordre psycho-physiologique.**

A ce jour, les mécanismes neurophysiologiques des phénomènes de transe demeurent encore peu connus mais les travaux menés sur le sujet ont progressé de manière significative ces dernières années. Les scientifiques pensent qu'ils pourraient à terme aboutir à la mise en application de nouvelles thérapies.

Les travaux de Corine Sombrun en collaboration avec les scientifiques en France et les travaux réalisés par l'hôpital d'Edmonton au Canada, sans rituels et en dehors du groupe mystico-religieux confirment deux points :

- *L'étude neurophysiologique à laquelle Corine Sombrun s'est prêtée, dévoile lors des ses trances qu'il y a une superposition de troubles psycho physiologiques qui affectent son cerveau. Plusieurs pathologies se superposent : En effet, la comparaison des électrocardiogrammes pris sur trois groupes témoins (Schizophrène, Maniaque et Dépressif) avec celui effectué chez Corinne Sombrun indique que ces trois états coexistent. On reviendra sur le danger que cela représente...*
- *L'état de transe permet d'obtenir des facultés inhabituelles telles que :*
Une augmentation de la perception,
Une augmentation la force physique
Une diminution importante de la douleur.
Une modification du fonctionnement du cerveau en altérant le comportement jusqu'à entrainer une dépersonnalisation de l'individu. (Animal totémique)

- **Prédisposition.**

On se souvient de la prédisposition remarquable de certains sujets aux pratiques des Etats Modifiés de Conscience.

Dans les pratiques religieuses vodou, les sujets prédisposés sont identifiés notamment parmi les enfants et utilisés pour la pratique des rituels de possession.

Les adeptes « prédisposés » du Candomblé sont reconnus et retenus lors d'une cérémonie destinée spécialement à cela :

Le « Toqué dé bolar ». *Lors des premières crises (pré-possession de R. Bastide) on appelle les personnes Bolar no Santo. Pierre Fatumbi Verger, ethnologue et photographe définit cela comme un état « d'hébétude »*

Les jeunes adeptes retenus pour le couvent dans les cultes de Sakpata ou de Hebieso en Afrique font également clairement preuve de ces prédispositions.

- **Socialisation, médicalisation.**

Se pose alors une autre question : Y-a-t-il une socialisation, un traitement par le mythe religieux, d'individus présentant des désordres ou des fragilités psychiatriques ?

Les études font apparaître qu'en effet, dans les sociétés anciennes, certains troubles mentaux prennent un caractère religieux (Phénomènes de possession par le diable ou par une divinité, un génie, dépersonnalisation en animal totémique tels que loups et panthère, délires mystique d'adeptes, de chamanes, ou de sorciers). La folie est alors considérée comme étant l'expression du sacré. Les participants sont désignés par les esprits.

La transe dont s'empare le mythe religieux devient alors un outil rituel qui permet la rencontre avec le monde de l'invisible, de communiquer avec le monde des dieux ou de permettre à ces dieux, d'entrer en contact avec les humains, d'accéder par un aller-retour contrôlé à une multitude d'informations qui, si elles devaient perdurer, séparant ainsi à jamais le sujet du réel, le rendraient définitivement fou...

Cette socialisation de la transe est fondamentale pour l'équilibre des sociétés anciennes, d'autant plus si l'on considère ses formes les plus exacerbées comme l'expression d'un dérèglement psychiatrique.

Nous avons vu combien il est difficile de contrôler les individus dans leurs démonstrations irrationnelles, seuls ou en groupes d'ailleurs même quand le groupe, tend précisément à contenir les débordements. Celles-ci, lorsqu'elles sont l'œuvre d'un seul individu ou d'un groupe d'individus incontrôlés, aux délires extravagants, peuvent gravement déstabiliser le fil normal de l'existence, du comportement des individus dans le groupe, de l'organisation des familles, plus largement des sociétés qui ne pourraient les maîtriser. Sans le concours des mythes, il n'y a alors pas d'autres solutions alternatives pour les traiter que de chercher à en comprendre les mécanismes et pour l'heure de palier à leurs perturbations par la médicalisation : psychanalyse, internement et/ou thérapies chimiques.

Conclusion et perspectives :

Au risque de décevoir les adeptes de l'irrationnel, nous nous devons de souligner que l'absence de connaissances complètement abouties sur l'état modifié de conscience exprimée par la transe, ne signifie pas qu'il s'agit d'une pratique magique.

La transe peut être obtenue par des individus étrangers à toute pratique religieuse ou mystique comme le prouve l'expérience de C. Sombrun.

L'état de transe est dangereux car il implique d'en revenir et donc de le pratiquer sous la maîtrise d'une personne expérimentée et bienveillante, ou d'être accompagné par un groupe, lui aussi expérimenté et bienveillant, pour vous permettre d'en sortir sans avoir à se retrouver exclus, en dehors de toute vie sociale normale, ou sous neuroleptiques à l'hôpital psychiatrique le plus proche de son domicile.

Nos sociétés modernes occidentales s'interrogent de plus en plus sur cette pratique ancestrale parfaitement maîtrisée par les sociétés anciennes, et qui permet d'exacerber nos sens et la perception que nous avons de notre environnement.

Contrôlé, l'état de transe permet de percevoir une autre réalité, d'explorer les capacités extraordinaires du cerveau humain.

Cet intérêt, relayé par les chercheurs doit beaucoup aux perspectives encore incertaines qu'une compréhension et une maîtrise scientifique des états modifiés de conscience pourrait apporter à la connaissance du fonctionnement de notre cerveau.

BIBLIOGRAPHIE

- BASTIDE Roger, *Le rêve la transe et la folie*. Paris : Le Seuil, 2003, 315 p.
- BROUSTRA-MONFOUGA Jacqueline. *Approche ethno psychiatrique du phénomène de possession. Le Bori de Konni (Niger), étude comparative*. In : *Journal de la société des africanistes*, 1973, tome 43, fascicule 2. Pp. 197-220.
- CLOTTE Jean, LEWIS WILLIAMS David, *les chamanes de la préhistoire*. Paris : Le Seuil, 1996, 147p.
- HALM-TISSERANT Monique, *Université de Strasbourg. La ménade « tueuse » et le lancer de l'Ômophagion*. *Kentron*, 14, 1998, pp.63-86.
- WALLER John, *Les danseurs fous de Strasbourg. Une épidémie de transe collective en 1518, Strasbourg, La Nuée Bleue*, 2016, 219 p.
- LAPASSADE Georges. *Les thérapies par la transe*. In : *L'Homme et la société*, N. 65-66, 1982. *Socialisme réel et marxisme. Culture de masse et société de consommation*. Pp. 77-106.
- LAPASSADE Georges. *La possession : Colloque de Tours*. In : *L'Homme et la société*, N. 26, 1972. *Art littérature créativité*. pp. 237-239.
- OTTINO Paul, *le tromba (Madagascar)*. In: *L'Homme*, 1965, tome 5 n°1 pp. 84-93.
- ROUCH jean. *Culte des genies chez les Sonray*. In: *Journal de la société des Africanistes*, 1945, tome 15. Pp. 15-32; http://www.persee.fr/jafr_0037-9166_num_15_1_2562
- ROUGET GILBERT, *la transe et la musique*. Paris : Gallimard, 1990, 621 p.
- SOMBRUN Corine, *Les esprits de la steppe. Avec les derniers chamanes de Mongolie*. Paris : Albin Michel, 2012, 328 p
- VATIN Xavier, « *Musique et possession dans les candomblés de Bahia : pluralisme rituel et comportemental* », *Cahiers d'ethnomusicologie (En ligne)*, 19/2006, mis en ligne le 15 janvier 2012, consulté le 13 novembre 2015. URL : [//ethnomusicologie.Revues.Org/116](http://ethnomusicologie.Revues.Org/116)
- *Définitions de l'hypnose. Histoire et avenir*. Erickson. *Hypnose humaniste*. 23 p.
- *L'Hypnose Formation Hypnose : Institut Français d'Hypnose Ericksonienne & Nouvelle Hypnose*. (En ligne). Consulté le 24 novembre 2015.

Filmographie

- ROUCH Jean. *Ciné-transe : « Les maîtres fous »*. Editions Montparnasse. 1956. 28mn.
- ROUCH Jean, ROUGET Gilbert. *Sortie de novices de Sakpata*. EPHE-Lab. AVCFCNRS AV. CNRS. 1963. 17 mn.
- ARBOGAST Marc, Marie-Luce. *Transex adeptes de Kokou*. Coll. Privée.

Documentation sonore.

- ROUGET Gilbert. *Chants et danses initiatiques pour les vodoun*. Paris. Enregistré à la cité de la musique. 1997.